

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2007  
Publication : 26/10/2007



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG 2007/VI - 2<sup>e</sup>/16  
Séance du 19 OCT. 2007

### AVENANT N°1 À LA CONVENTION RELATIVE AU FONDS DEPARTEMENTAL DE GARANTIE SIAGI-DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 26 septembre 2007,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve l'avenant n°1 joint au rapport modifiant la convention du 17 janvier 2006 relative au Fonds Départemental de Garantie SIAGI-DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN en ce qui concerne l'échéance de versement du solde de la participation départementale d'un montant de 325 650 €, reportée de 2007 à 2008.
- ❖ autorise le Président à le signer

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions